



LES COMÉDIENS-STAGIAIRES

PROJET PÉDAGOGIQUE

RÈGLEMENT

2019-2021



La Cité/Théâtre | 28 rue de Bretagne | 14000 Caen
SIRET 328 397 328 00043 | APE 9001 Z
Licences 1093457-58-59 | DA 25140161014

Le dispositif des comédiens-stagiaires, formation professionnelle du comédien, existe depuis 2000 et bénéficie du soutien de la Région Normandie. Durant deux ans et demi, les comédiens-stagiaires évoluent sous la direction artistique et pédagogique d'Olivier Lopez. Résidents permanents, ils font partie intégrante du projet d'« incubateur » de La Cité/Théâtre qui accompagne des jeunes artistes en Normandie, de la formation à la diffusion de leurs travaux.

La singularité du projet repose sur l'autonomie, le collectif et la professionnalisation. Devenir comédien-stagiaire, c'est acquérir les connaissances et la pratique pour devenir acteur, débiter une vie professionnelle de comédien et s'engager pour la création artistique et l'avenir du théâtre.

Une étude réalisée, en 2014, sur l'insertion professionnelle des anciens stagiaires de la formation a démontré l'intérêt du dispositif et la nécessité pour le territoire de le pérenniser. En 2014, 86% des comédiens-stagiaires sortis entre 2003 et 2011 exercent le métier de comédien.

ORGANISATION DU PARCOURS

L'ART DE L'ACTEUR

Les comédiens-stagiaires acquièrent les outils fondamentaux à leur pratique : la compréhension intuitive et la gestion d'un espace, la maîtrise et la juste sensation du rythme et de la voix, la liberté d'initiative et d'action, l'écoute du partenaire, le respect du texte et de la situation, la souplesse dans l'action, la détente dans l'engagement, l'art du contraste, la libération de l'imaginaire, la disponibilité à recevoir les propositions tout en étant présent à sa propre inventivité. L'appréhension et l'acquisition de ces outils permettent la mise en place des réflexes nécessaires pour faire théâtre de toutes propositions.

Des enseignants-es, représentatifs-ves de différentes écoles européennes, sont invités pour transmettre leurs savoirs. Ils-elles sont recrutés-ées pour leur singularité afin de mettre en lumière les paradoxes propres à la pratique du comédien.

ENVIRONNEMENT DU SPECTACLE VI- VANT

Les comédiens-stagiaires sont nourris jusqu'à leur sortie de formation de culture générale et de connaissances spécifiques liées au monde socioprofessionnel du métier de comédien (droit du travail, administration et gestion du spectacle vivant). Au cours de leur parcours, ils rencontrent des professionnels du spectacle vivant afin d'enrichir leur regard sur le secteur. Deux stages en immersion sont effectués au sein d'une entreprise artistique et culturelle.

L'ACTEUR EN CRÉATION

Aller à la rencontre des écritures classiques et contemporaines, partager la démarche et les questionnements de metteur-re-s en scène, s'ouvrir à la diversité de la recherche théâtrale... Les ateliers de recherche et de création visent l'expérimentation et l'appropriation des outils et des enjeux du métier afin de devenir pleinement, acteur créateur. La rencontre avec le public est cœur de ces enjeux. Les comédiens-stagiaires bénéficient de La Cité/Théâtre, outil de répétition et de représentation mais aussi, des partenariats qui se mettent en place avec les institutions de la Normandie (la Comédie de Caen - CDN de Normandie, le Préau - CDN de Vire, Le Sablier - Pôle Régional des Arts de la marionnette). Avec l'Université Nationale de Théâtre et Cinéma de Bucarest, ils partagent, échangent des pratiques pédagogiques, artistiques et culturelles.

L'ENRICHISSE- MENT DE L'AC- TEUR

Les comédiens-stagiaires sont intégrés à la vie du lieu et du projet et associés aux actions qui en découlent. Ils s'initient aux techniques du spectacle vivant, leur permettant notamment d'être autonome dans leur lieu de travail. Ils assistent un-e metteur-re en scène sur les ateliers de pratique amateur. Ils participent à des festivals, notamment ceux portés par La Cité/Théâtre, par le biais de leurs productions.

SUIVI PÉDAGOGIQUE

ÉVALUATIONS DE FIN DE STAGE

Des fiches d'évaluation avec barème de notation permettent d'évaluer et de positionner des compétences relevant du savoir-être et des compétences techniques et artistiques. Chaque notation est associée à une appréciation de l'intervenant·e. Ces évaluations interviennent en complément des échanges durant le stage.

CARNET DE BORD

Dans son carnet de bord, le comédien-stagiaire note pour chaque stage ses impressions, les difficultés rencontrées, les acquis obtenus. Le carnet de bord est également un carnet de croquis, un recueil critique de lectures, de spectacles, de films... Une synthèse du carnet de bord est demandée au comédien-stagiaire en fin d'année.

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Chaque année, deux entretiens ont lieu avec le directeur, en s'appuyant sur les outils d'évaluation, et sur les retours directs des intervenants.

Le suivi individualisé permet d'accompagner le stagiaire dans son parcours de formation. Les grands axes de l'accompagnement sont le développement d'une autonomie de travail et la capacité d'adaptation.



STATUT ET PRISE EN CHARGE

Ni élève, ni étudiant mais, stagiaire de la formation professionnelle.

La formation est gratuite (hors frais d'inscription au concours). Dès la première année, le comédien-stagiaire peut bénéficier d'une rémunération de stagiaire au titre de la formation professionnelle, versée par la Région Normandie. La rémunération varie entre 300€ et 600€ selon l'âge du stagiaire et son expérience professionnelle avant l'entrée en formation. Pour bénéficier de cette aide, le comé-

dien-stagiaire doit être demandeur d'emploi (inscription Pôle Emploi) et justifier d'un refus d'Allocation Retour à l'Emploi. La protection sociale est prise en charge par la Région Normandie sur toute la durée du parcours.

La formation professionnelle du comédien est assimilable à du temps de travail, conformément aux livres III et IV, de la 6^e partie du Code du Travail. À ce titre, le stagiaire peut assimiler 338 heures de formation aux 507 heures recherchées pour l'intermittence.



RECRUTEMENT ET ADMISSION



La formation s'adresse à 12 jeunes désireux de débiter une vie professionnelle de comédien. Les pré-requis sont les suivants :

- être âgé de 18 à 25 ans, à la date d'entrée en formation
- attester d'une pratique théâtrale d'un an minimum
- être titulaire du baccalauréat (dérogation possible au cas par cas)

Les candidats peuvent s'inscrire :

JUSQU'AU
13 FEVRIER 2019

dossier à télécharger sur le site internet ou envoyé sur demande par mail.

Après examen des dossiers, les candidats sont invités à auditionner devant un jury. Les candidats auront alors préparé : deux scènes dialoguées de 3 minutes chacune (une scène du répertoire classique et, une scène du répertoire moderne ou contemporain). Chaque candidat rencontrera ensuite le jury en entretien individuel.

Ces journées d'auditions se dérouleront :

DU 21 AU 23 FEVRIER 2019
à La Cité/Théâtre.

A l'issue de cette première session, un stage, la semaine suivante, permettra de constituer un groupe définitif.

RENTRÉE EN MARS 2019

CONTACT

La Cité/Théâtre | compagnie/incubateur
28 rue de Bretagne
14 000 Caen
www.lacitetheatre.org

Olivier Lopez, direction

Infos et renseignements

Morgane Guihéneuf, chargée de production
02 31 93 30 40
incubateur.lacite@gmail.com

©Alban Van Wassenhove

